

Billets d'Afrique... ...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines

Dans ce numéro

Niger Tandja, droit dans ses bottes

Après le putsch institutionnel de cet été, la France fait mine de s'inquiéter. Pourtant, en mars dernier, alors que Tandja ne cachait déjà pas vouloir se maintenir au pouvoir, Sarkozy avait salué à Niamey celui qui avait « redonné à la démocratie ses lettres de noblesse ».

Lire page 7



Madagascar Ratsiraka voyage au frais de l'État français



Alors que les négociations de Maputo sont dans une impasse, la France subventionne un vieux cheval franco-africain et reste bienveillante pour le putschiste Rajoelina.

Lire page 11

Édito Parions un peu

Le joyeux Joyandet, pince-sans-rire méconnu, a créé l'un des *buzz* de l'été avec sa proposition de loterie pour le développement. Il espère en tirer une contribution de pas moins de 10 millions d'euros pour aider notamment l'éducation et plus particulièrement celle des filles en Afrique. On ne fait pas plus gentil.

Pour prendre la mesure de l'énormité de la farce, un seul chiffre...

Suite page 3

- P. 2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAFRIQUE - Putschwashing - Home : greenwashing - Le prétexte chinois - Mauvais genre - Françalgérie - Patronat décomplexé - BNP Paribas fait la sourde oreille
- P. 9 Pauvre Centrafrique - Le retour de l'anti-France - Le Grisbi camerounais - Arithmétique - Une place au paradis
- P. 3 EDITORIAL Parions un peu
- P. 4 BURKINA FASO Nouvelles révélations dans l'assassinat de Sankara
- P. 5 LIRE Sassou, malédiction du Congo-Brazzaville
Sassou Nguesso, l'irrésistible ascension d'un pion de la Françafrique.
- P. 6 Du bon usage des mots : ethnisme et racisme
Pour les médias occidentaux, il est trop souvent question d'ethnisme quand il s'agit de traiter de l'Afrique.
- P. 7 NIGER Tandja, Sarko, jeux de dupes à Niamey
Après le putsch institutionnel de cet été, la diplomatie française fait mine de s'inquiéter.
- P. 8 Le maquis des jeux en Afrique
Une spécificité française, parmi d'autres, en Afrique : l'empire exercé sur le monde des jeux.
- P. 9 Lire *La république de l'imagination* de Patrice Nganang
- P. 10 GÉNOCIDE RWANDA Les jugements à l'emporte-pièce de *Politis*
La réaction de Survie à une interview d'Hubert Védrine
- P. 11 MADAGASCAR Ratsiraka dans un Falcon français.
Un avion mis à disposition par par l'Etec (Escadron de transport, d'entraînement et de calibration) qui dépend du ministère de la Défense.
- P. 12 GABON La continuité dans le changement
Paris a fait, paraît-il, profil bas au Gabon et a assuré de sa neutralité à l'occasion de la dernière présidentielle.

Putschwashing

Après le « *greenwashing* » utilisé par les industriels et leurs publicitaires pour donner à l'opinion publique une image écologique responsable, il faudra s'habituer au « *putschwashing* » (Benito Perez, *Le courrier*, Suisse). « *Ou comment renverser manu militari un gouvernement démocratique sans renoncer au discours légitimateur des saintes urnes.* » (...) *A chaque fois, les grandes puissances feignent l'opprobre, puis constatant le parti à tirer de la situation, appellent à une solution « pacifique » et « concertée » de la « crise », façon hypocrite de légitimer le coup d'État et ses auteurs.* »
Ceux qui – après les promesses Nicolas Sarkozy – espéraient voir la Françafrique décliner en sont pour leurs frais. Le cas de la Mauritanie est à cet égard exemplaire. L'Élysée en a scénarisé l'épilogue. *Billets d'Afrique* (n°182, juillet-août) a déjà évoqué les contacts rapprochés de Mohamed Bouamato, richissime mécène de la junte, à l'Élysée, et l'empressement du trio Guéant, Bourgi, Joyandet à légaliser le pouvoir du général Abdel Aziz. « *Pour l'anecdote, le vernis démocratique de l'élection du 18 juillet doit beaucoup au chef des observateurs de l'Organisation internationale de la francophonie, qui n'était autre que le Burundais Pierre Buyoya. Un « démocrate » dont le passé de major, de putschiste puis de président à la botte de Paris rend l'expertise particulièrement pertinente...* »

Home : le greenwashing maison ?

Depuis le déferlement médiatico-politique du film *Home*, début juin, (trop) peu de voix se sont élevées pour dénoncer l'opération publicitaire qui sous-tend ce grand projet planétaire. Parmi celles-ci, le *Canard Enchaîné* (3 juin) et l'émission *Là-bas si j'y suis* (25 juin) nous rappellent que le contributeur financier, le groupe PPR de François-Henri Pinault, a engrangé en 2008 pas moins de 875 millions d'euros de bénéfices ; les 10 millions généreusement versés au réalisateur n'ont donc privé les actionnaires du groupe et son patron, sixième fortune de France en 2009, que de 1,14% de cette manne. Un pourcentage rentable pour un groupe aux 97 filiales domiciliées dans les paradis fiscaux et judiciaires qui s'offre donc une image d'entreprise responsable. Un bel exemple de *greenwashing*. Quant à Yann Arthus-Bertrand, il y a de quoi s'étouffer à l'écoute de ce commentaire : « *Le*

Gabon est l'un des plus grands producteurs de bois au monde. Il a imposé la coupe sélective. Pas plus d'un arbre pour chaque hectare. Sa forêt est l'une de ses principales ressources économiques. Mais elle a le temps de se régénérer. » C'est exactement le contraire de ce que dénoncent les ONG environnementalistes gabonaises qui, elles, manquent cruellement de moyens pour se faire entendre.

Le prétexte chinois

Selon un rapport de l'institut britannique Chatham House publié cet été, les craintes des capitales occidentales d'une reprise par l'Asie des secteurs pétroliers nigérian et angolais dépasseraient la réalité. « *Ni le Nigeria ni l'Angola n'ont des rapports avec l'Asie correspondant au stéréotype selon lequel des États africains faibles se font exploiter de façon impitoyable par des tigres asiatiques avides de ressources* », note l'Institut. C'est effectivement un stéréotype agité sans cesse comme un chiffon rouge pour justifier la permanence de la Françafrique : « *Si ce n'est pas nous qui le faisons, c'est les Chinois qui le feront* ».

Mauvais genre

Un nouveau rapport de Human Rights Watch (« *Tchad, le risque du retour. Rapatriement des personnes déplacées dans le contexte du conflit dans l'est du Tchad* ») s'est penché sur les limites et les carences des missions Eufor et Minurcat au Tchad (*Billets d'Afrique* n°176, janvier 2009) dans la protection et l'aide au retour des populations déplacées. Alors que « *la résolution 1861 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée en janvier 2009* » est censée permettre « *d'avantage de liberté d'action pour la protection des civils dans les zones frontalières* », l'ONG observe que « *cela reste difficile pour les forces internationales d'opérer dans la zone frontalière* », et rapporte les faits suivants, qu'elle tient d'une « communication confidentielle » d'un « fonctionnaire de l'Eufor » et qui avaient été tenus secrets : « *Le 9 février 2009, des unités de la GNNT [Garde nationale et nomade du Tchad, branche des services de sécurité responsable des zones rurales] ont ouvert le feu sur une patrouille de l'Eufor près de Birak, dans la région d'Ouadi Fira au nord-est d'Abéché, obligeant la force à cesser les patrouilles le long de la frontière. Deux jours plus tard, des soldats de la Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT) ont effectué des tirs de sommation sur une patrouille de l'Eufor dans la région de Dogdoré à l'est de Goz Beida, l'empêchant aussi de s'approcher de la*

frontière ». Précisons que les différentes composantes de l'armée tchadienne étaient censées faciliter la mission officielle de l'Eufor de protection des civils. Les patrouilles canardées n'étaient vraisemblablement pas composées de soldats français, car la Garde nationale et nomade du Tchad a été récemment reformée précisément grâce à l'aide précieuse de la coopération militaire française. Que ce rejeton de l'armée française tire sur la force internationale difficilement mise en place par la France, voilà qui faisait sans doute trop mauvais genre pour laisser filtrer l'information...

Françalgérie

Une nouvelle fois, la version officielle concernant l'assassinat des moines de Tibéhirine en 1996 en Algérie, attribué au GIA, est mise à mal. Mais c'est cette fois l'ex-attaché de défense à l'ambassade de France en Algérie, le général Buchwalter, qui sort de son silence. Il ne s'agit pas simplement d'un « dérapage » de l'armée algérienne, comme l'ont qualifié la plupart des médias français cet été, mais bien d'un acte délibéré dans le cadre de la guerre psychologique menée par la junte algérienne contre sa propre population. Ce témoignage du général français, qui avait été étouffé à l'époque, a été suivi d'une promesse de levée du secret défense par les autorités françaises. Si c'était le cas, ce sera aussi l'occasion d'y voir plus clair concernant les éléments d'informations dont disposaient les autorités françaises de l'époque, et qu'elles ont dissimulé, sur les crimes commis par la Sécurité militaire algérienne et sur son instrumentalisation du GIA. En attendant, on lira avec profit la synthèse très complète de José Garçon (*Libération*, 7 juillet).

Patronat décomplexé

On se souvient qu'Anthony Bouthelier, précédent président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), avait déclaré l'année dernière : « *Le fait que la France aide certains prédateurs africains la rend très impopulaire parmi les populations africaines. Cette impopularité risque de se retourner contre nos entreprises. Nous ne sommes pas complices des kleptocrates africains.* » (*Le Monde*, 3 juin 2008). Si cette interview n'avait été suivie d'aucune sorte de moralisation des relations économiques entre la France et l'Afrique, au moins s'agissait-il d'un petit pavé dans la mare. Alexandre Vilgrain, nouveau dirigeant du CIAN n'a pas ces états d'âme. À l'occasion de la visite en France de Paul Biya, celui qui contrôle notamment le marché du sucre et de la farine au Cameroun s'est exclamé

narquois : « *Le Cameroun c'est pas Pinochet, quand même, faut pas exagérer !* » (*Journal Afrique* de RFI, 24 juillet). Sans se lancer dans une comparaison exhaustive des vertus des deux régimes dictatoriaux, on peut remarquer une certaine parenté dans l'utilisation de l'armée pour réprimer les revendications politiques ou sociales, la répression des émeutes de février 2008 en constituant la dernière brillante illustration. Combien faut-il de « disparitions », d'exécutions extrajudiciaires, de manifestants abattus d'une balle dans la tête et de centaines de jeunes emprisonnés par une justice d'abattage aux ordres du pouvoir, pour faire cesser de ricaner le représentant des entreprises françaises en Afrique ? Parions qu'il n'y a pas de limites.

Secrets bancaires

Les Amis de la Terre lancent, avec cinq autres ONG membres du réseau international BankTrack, le site internet « Secrets bancaires » qui dévoile les investissements controversés des grandes banques européennes parmi lesquelles figurent les trois françaises BNP Paribas, la Société générale et le Crédit agricole.

BNP Paribas fait la sourde oreille

Toujours pas de réponse crédible à l'interpellation de l'ancienne juge et nouvelle eurodéputée Eva Joly qui a souhaité savoir ce que la banque française a gagné dans ses deux filiales à Chypre, ses 27 filiales au Luxembourg et ses 21 filiales des îles Caïman. Actuellement, les entreprises comme BNP Paribas ne publient que des comptes consolidés, c'est-à-dire globaux et non pays par pays. Si ces informations étaient publiées en annexe des comptes, on verrait alors qu'elles réalisent d'importants bénéfices dans les paradis fiscaux. « *La BNP n'a pas été choisie au hasard. Dans notre travail sur l'Afrique, nous avons vu trop souvent la BNP impliquée dans des montages sur le pétrole qui permettaient aux chefs d'État de dégager des fonds dans leurs propres comptes ouverts dans les paradis fiscaux.* »
Une ingénierie financière bien huilée au Congo-Brazza et déjà décrite par Xavier Harel dans « *Afrique, pillage à huis clos, comment une poignée d'initiés siphonne le pétrole africain* ». La BNP Paribas, spécialiste des préfinancements pétroliers est même devenue cette année chargeur de brut. D'après la *Lettre du continent* (n°570), c'est « *l'un des principaux bénéficiaires des enlèvements de pétrole ivoirien d'ici à la fin de l'année* ».

RDB, VS, AP

Parions un peu

Suite de la page une

... en 1996, peu après le début de la collecte par le PMU français de paris en Afrique, le chiffre des mises, pour 10 pays africains, était de 11 milliards de francs français, soit presque 168 millions d'euros. Depuis l'entreprise s'est étendue à 14 pays et ces paris ont connu une croissance exponentielle. La plus grande opacité règne sur les montants en jeu – on parle de 45 millions d'euros annuels pour le seul Cameroun¹. On ne risque guère de se tromper en évaluant à vue de nez l'aumône de Joyandet au plus à 1 ou 2 % des sommes que les pauvres Africains parient sur les canassons des hippodromes français, et en réalité sans doute beaucoup moins. L'entreprise, véritable « tirelire de la France », selon un journal malien, est particulièrement juteuse et le scandale, totalement méconnu, est en proportion. La collecte des paris est faite soit par des loteries nationales, LONACI de Côte d'Ivoire, soit par des sociétés privées, PMUC au Cameroun, PMUG au Gabon. Ces dernières appartiennent à des hommes d'affaires corses comme Michel Tomi et consorts, qui ont une notoriété de fort mauvais aloi, ayant défrayé en France la chronique judiciaire. Les Africains, eux, ne leur cherchent pas des poux dans la tête. Le pactole récolté par les exploitants du PMU en Afrique a aiguisé les appétits. La société IDgames France, avec ses sociétés gigognes, s'y est lancée à son tour dans les jeux de hasard. Elle opère déjà dans six pays et vient d'arriver au Cameroun. Elle est dirigée par un certain Daniel Sparza, à l'itinéraire bien intéressant (lire page 8). Par quelle faiblesse insigne, ou contre quel plat de lentilles, les dirigeants des pays africains ont-ils ainsi cédé l'exploitation des jeux à des Français ? Tout le matériel, toutes les prestations sont achetés en France. Seuls quelques employés et les misérables vendeurs de tickets sont africains et l'argent qui engraisse cette machine est entièrement puisé dans l'illusion des plus pauvres. Cette activité bénéficie d'une totale opacité. Peut-on suggérer à M. Joyandet, qui dispose des moyens de l'État français, de s'enquérir des sommes colossales ainsi collectées ? Comment vérifier leur montant ? Où passent-elles ? Voilà une tâche digne de ses grands sentiments et de ses bonnes intentions à l'égard de l'Afrique. Mais là-dessus, il s'en lave les mains. Ce qui se passe en Afrique ne le concerne pas. C'est l'affaire de ses très bons amis les chefs d'État africains. Les dégâts sociaux de cette flibuste sont considérables, pères ou mères de famille misant toutes leurs misérables ressources, si bien que les jeux fabriquent infiniment plus d'enfants des rues qu'ils ne pourront jamais en secourir par leurs aumônes. Mais, comme le confiait Daniel Sparza : pas de crise pour les jeux. La mise de 300 FCFA est à la portée de chacun. Les femmes parient de plus en plus. « *Au début, elles trouvaient cela trop compliqué, explique benoîtement Daniel Bourgoïn, responsable du département PMU Afrique. Mais, depuis quelques années, elles sont de plus en plus nombreuses à jouer dans l'espoir de gagner assez pour faire bouillir la marmite.* »² Autant avouer que la marmite africaine sera de plus en plus vide mais plutôt crever dans un rêve fallacieux que de mettre son espoir dans une révolte coûteuse et qui paraît tellement vaine.

Odile Tobner

¹ http://www.lexpressplus.com/Le-Cameroun-a-la-fievre-du-cheval_a1736.html ² <http://www.paperblog.fr/270303/le-pmu-et-les-femmes-parier-c-est-leur-dada/>

BURKINA FASO

Nouvelles révélations dans l'assassinat de Thomas Sankara

Ombres africaines, un documentaire¹ diffusé le 15 juillet dernier sur la chaîne publique italienne RAI 3 contient de nouveaux témoignages en provenance du Liberia sur l'assassinat de Thomas Sankara. C'est la première partie d'une trilogie sur le Liberia réalisée par le journaliste d'investigation Silvestro Montanaro.

Notons d'abord que d'anciens proches de Charles Taylor, confirment en termes assez précis la participation de la France et de la Libye au complot international pour assassiner Sankara, l'exécution en ayant été confiée à Blaise Compaoré et à son adjoint d'alors, Gilbert Guenguéré. Ce dernier, ancien chef des commandos de Po, actuellement conseiller à la présidence, responsable des questions militaires, a été élevé au rang de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur lors d'un passage en France en mai 2008. Certains d'entre eux affirment avoir participé à l'assassinat de Sankara sous la direction de Charles Taylor. Ils rejoignent d'autres témoignages, notamment ceux de Prince Johnson en 2008.

La grande nouveauté de ce documentaire c'est qu'il met en cause aussi la CIA à plusieurs reprises avec des témoins différents. En particulier, Cyril Allen, ex-chef du parti de Taylor et aussi président de la compagnie pétrolière, lorsque celui-ci était président du Liberia. Il déclare, à propos de l'assassinat de Sankara : « *Le piano fut accordé par les Américains et les Français. Il y avait un homme de la CIA à l'ambassade des États-Unis au Burkina qui travailla en étroit contact avec le chef des services secrets de l'ambassade française, eux ont pris les décisions les plus importantes.* »

En 1985, Charles Taylor était détenu aux États-Unis, pour détournement de fonds et devait être extradé au Liberia. Avant son arrivée en Afrique, il se serait évadé des États-Unis, ce qui depuis longtemps semblait suspect. Or Taylor, actuellement jugé depuis le Tribunal spécial pour la



Thomas Sankara, président du Burkina Faso, assassiné le 15 octobre 1987

Sierra Leone, vient de raconter tout récemment sa propre version de cette éviction-libération... Selon une dépêche de l'AFP du 15 juillet : « *L'accusé (Charles Taylor) a expliqué qu'un gardien avait fait irruption, le 15 septembre 1985, dans sa cellule dans un quartier de haute sécurité puis l'avait conduit dans une aile moins surveillée.* » Deux autres détenus se trouvaient là », a poursuivi M. Taylor. « On s'est approchés de la fenêtre. Ils ont pris un drap et l'ont attaché aux barreaux. Nous sommes sortis à l'extérieur. Une voiture nous attendait ». « Je n'ai rien payé. Je ne connaissais pas ces personnes qui m'ont récupéré », a assuré l'accusé. » C'est on ne peut plus clair. A noter que dans une autre dépêche de l'AFP datée du 22 décembre 2008, on peut lire : « *Un parlementaire américain en visite à Monrovia a admis que "les Américains ont*

aidé à renverser William Tolbert (assassiné en 1980 durant le coup d'État sanglant de Samuel Doe) parce qu'il ne faisait pas ce qu'ils voulaient" », avait déclaré M. Simpson, comparaisant devant la commission Vérité et Réconciliation (TRC) du Liberia. « Samuel Doe et Charles Taylor ont connu le même sort parce qu'ils ont refusé de prendre leurs ordres auprès de Washington », avait ajouté l'ancien ministre. »

En effet, s'il a été soutenu par les Américains pour prendre le pouvoir, ces derniers ont multiplié les déclarations contre lui à l'époque au début des années 2000. Il faut dire qu'après l'attaque de deux ambassades américaines en Afrique de l'Est en 1998 et surtout après le 11 septembre 2001, la lutte contre le terrorisme est devenue la priorité. Or, dans une longue enquête du *Washington Post* publié

le 29 décembre 2002, le journaliste Douglas Farah décrit comment des vendeurs de diamants en provenance du Liberia, proches de Charles Taylor et du RUF, travaillaient en réalité aussi pour *Al Qaida*. « *Deux d'entre eux Ghailani et Mohamed auraient séjourné jusqu'en été 2001 dans la suite présidentielle [à Ouagadougou] dans la zone du Bois, appelée "Maison des Hôtes."* Un autre, un certain Ibrahim Bah, connu dans l'entourage de Blaise Compaoré, était considéré par le département d'État américain comme un agent d'*Al Qaida* ». A partir de cette période, Taylor, qui a caché certains de ces agents d'*Al Qaida* dans un de ses camps militaires, a été rangé dans le camp des ennemis pour les Américains. Blaise Compaoré subissait aussi alors de nombreuses attaques des États-Unis et le Burkina avait évité de justesse le boycott de la communauté internationale. Mais Blaise Compaoré saura retourner la situation en livrant Ibrahim Bah aux Américains. (*Washington Post* du 29 décembre 2002 enquête de Douglas Farah) L'ex-femme de Charles Taylor, qui affirme, dans le documentaire, être sûre que la CIA est impliquée, laisse aussi entendre que Charles Taylor est loin d'avoir tout dit et qu'il peut mettre encore en cause de nombreuses personnalités. Or le Tribunal spécial qui le juge tire la sonnette d'alarme à propos du financement insuffisant, ce qui pourrait empêcher que ce procès soit mené jusqu'à son terme.

Toutefois, ces nouveaux témoignages continuent d'entretenir la confusion, après les déclarations de Prince Johnson en 2008, sur le rôle exact qu'ont tenu les Libériens. Cette fois, deux d'entre eux affirment que c'est Blaise Compaoré qui aurait lui-même tiré sur Sankara, en leur présence, la nuit, alors que de nombreux témoignages et enquêtes se rejoignent sur le fait que Compaoré n'était pas présent sur les lieux de l'assassinat qui a eu lieu entre 16 heures 30 et 17 heures. C'est Guenguéré qui lui aurait fait le compte rendu des événements.

Décidément, il est grand temps que la communauté internationale s'implique dans la recherche de la vérité et des pays comme la France et les États-Unis, qui affirment vouloir changer leur rapport avec l'Afrique, ouvrent leurs archives sur cet assassinat, ce qui serait un signe fort, et compris comme tel en Afrique.

Bernard Farget

1- L'intégralité du documentaire peut être visionnée à l'adresse rai.tv/dl/RaiTV. La traduction de la retranscription des témoignages est disponible sur le site thomassankara.net

Sassou Nguesso, la malédiction du Congo

« *Sassou Nguesso, l'irrésistible ascension d'un pion de la Françafrique* », Fédération des Congolais de la Diaspora, L'Harmattan, 2009

Ce livre très documenté s'efforce de retracer l'histoire de la république du Congo (Congo Brazzaville) notamment depuis une quarantaine d'années, ce qui revient à en faire une biographie de Sassou Nguesso tant il est vrai que son itinéraire personnel est hélas étroitement lié au destin de son pays. Trahisons, assassinats ciblés, pillages, viols, massacres collectifs, corruption, sous le regard bienveillant et souvent complice de la classe politique et des milieux économiques en France, jalonnent cette histoire que l'on croyait connaître. On ne sort pas indemne d'une telle lecture même en la banalisant au prétexte bien connu de la malédiction africaine qui, comme chacun sait, pousse irrésistiblement les Africains à s'entretuer. Et pourtant Sassou Nguesso vient d'être réélu à l'issue d'une parodie de scrutin reposant sur des listes électorales vieilles de dix ans, dénombant 2,2 millions d'électeurs pour 3,8 millions d'habitants soit un ratio de 58% alors que selon les règles communément admises établies par l'ONU ce pourcentage ne saurait excéder 50%.

Cette réélection ayant été obtenue avec près de 79% des suffrages pour un taux de participation fièrement affiché à 66%, il convenait donc que la France salue comme il se doit « *ce grand moment démocratique* » selon la formule employée par Jean-Michel Fourgous, député UMP invité avec quelques petits camarades par la présidence congolaise.

Et tant pis si quelques esprits malveillants dont Miguel Amado, ambassadeur de l'Union européenne, ont pu constater sur place une abstention massive... La délégation française composée également de Jean-François Mancel, ancien président du Conseil général de l'Oise tout juste sorti de poursuites judiciaires pour prise illégale d'intérêts, Patrick Gaubert, président de la Licra qui, il y a peu, faisait pression sur les familles des disparus du massacre du Beach pour qu'elles renoncent aux poursuites qu'elles avaient engagées, et Jacques Toubon, député européen, ancien ministre, avait fière allure. Devant cette situation proprement surréalis-

te, Jacques Toubon a trouvé les mots qui convenaient pour fustiger l'arrogance de ceux qui donnent des leçons de démocratie. Il a su faire preuve, en même temps, de sens pratique en observant qu'il eut sans doute été préférable que les urnes aient été munies de cadenas qu'il est « *probablement plus difficile d'avoir à Brazzaville qu'à la Samaritaine à Paris* ». Rien n'est jamais parfait...

Une telle hauteur de vues associée à un esprit aussi pragmatique désignait tout naturellement Jacques Toubon comme personnalité qualifiée pour prendre en mains la coordination des différentes initiatives qui seront prises en 2010 à l'occasion de l'année de l'Afrique. Il faut s'en réjouir. Il pourra sans doute à cette occasion annoncer la délocalisation de la Samaritaine (si elle existait encore) à Brazzaville en vue de la prochaine élection présidentielle qui sera dès lors exempte de toute critique. Ce transfert aura sans doute un coût qui sera aisément couvert par les recettes du loto dont Monsieur Joyandet vient d'avoir la lumineuse idée.

Jean-François de Montvallon

Toubon, tout mauvais

C'est à Jacques Toubon, ancien président du foccartien Club 89, et qui vient de s'illustrer par son soutien à la « réélection » de Sassou Nguesso que Nicolas Sarkozy vient de confier la mission « *de préparer et d'assurer la mise en œuvre d'une initiative «2010 - Année de l'Afrique» qui devra célébrer le «cinquantième anniversaire de l'indépendance de 14 ex-colonies françaises» et qui doit «être l'occasion de souligner et de confirmer l'évolution des relations entre la France et l'Afrique subsaharienne qui doivent rester privilégiées tout en étant renouvelées, équilibrées et transparentes.* » Ça promet...

Du bon usage des mots : ethnisme et racisme

Pour les médias occidentaux, il est souvent question d'ethnisme quand il s'agit de traiter de l'Afrique.

Le mot « ethnisme » entre au dictionnaire français vers 1930, alors que « ethnographie » est attesté en 1823 et « ethnologie » en 1839. Ce mot désigne un ensemble humain rassemblé par une communauté de langue et de culture mais qui, s'il a une existence territoriale, n'a pas d'existence politique, comme dans « peuple », dégradé en « peuplade », ou « nation ». Il a servi en fait à désigner les « peuples inférieurs » étudiés par la science occidentale.

Le mot « race » au sens zoologique a été appliqué aux êtres humains par cette même science à partir du XVIII^e siècle. Il désigne un ensemble humain par des traits anatomiques, dont le principal est la couleur de la peau. Il a engendré les appellations de « nègre », « noir », « blanc », « jaune » appliquées à des humains.

Le mot « racisme » date de 1930. Sa définition, en 1952 (Petit Larousse illustré), est « théorie qui tend à préserver l'unité de la race dans une Nation ». En 1962, dans la première édition du grand Robert cela devient « théorie de la hiérarchie des races ».

Le mot « ethnisme » est un néologisme d'usage récent dans le sens d'un particularisme fondé essentiellement sur la communauté de langue et de culture, qui engendre des choix de comportement ou de pouvoir.

Alors que le découpage ethnique, en Europe, correspond en majorité au découpage politique des pays, qu'en Amérique une ethnisme importée a supplanté toutes les autres, que la Chine a été dominée par les Mandchous pendant plusieurs siècles, en Afrique la géographie coloniale a supplanté la géographie ethnique. La naissance des États post-coloniaux a donc vu se multiplier les « guerres ethniques » dénommées aussi « guerres tribales », dans la lutte pour le pouvoir.

Cet état de fait a été présenté souvent dans les médias occidentaux (Stéphane Smith dans *Négrologie*) comme un trait fatal d'une barbarie spécifiquement noire. Cette interprétation raciste est destinée à masquer le fait que le pouvoir politique est, dans de nombreux pays,

toujours dominé par le colonisateur ou la puissance mondiale, qui protège des pouvoirs ethniques et attise donc les frustrations. C'est le cas par exemple au Tchad ou au Togo.

Des survivances encore plus redoutables

La civilisation moderne, par le brassage des populations dans les grandes métropoles, par les déplacements consécutifs aux besoins de l'industrie et du commerce mondiaux, par la mondialisation des techniques et des moyens de l'information, ronge forcément les fondements archaïques de l'ethnisme : une population, une langue, un territoire. On en constate cependant des vestiges ou des résurgences virulentes suscitées ou entretenues par des projets de contrôle politique, économique ou même idéologique. Ces survivances de l'ethnisme sont d'autant plus redoutables qu'ayant perdu leurs bases traditionnelles, elles acquièrent la force de l'imaginaire.

L'ethnisme a en commun avec le racisme qu'il est une exclusion ou une diabolisation de l'autre. Autant l'ethnisme est plus fréquemment africain parce qu'il précède la modernité, autant le racisme, lié à des mesures physiques prétendument scientifiques, est typiquement moderne et donc importé en Afrique où, comme toutes les maladies, il peut trouver un terrain favorable pour se développer. Ainsi l'antagonisme entre les Hutu et les Tutsi ne doit pas relever de l'ethnisme, puisque ces populations partagent la même langue et le même territoire, mais était purement social à l'ère précoloniale, il s'est transformé, sous l'influence des idéologues de la colonisation, disciples de Gobineau, en racisme à fondement physique, stature, forme du nez.

Il importe de ne pas confondre ethnisme et racisme parce que, en connaissant la genèse de ces idées, on lutte plus efficacement contre elles. Cela ne suppose aucune hiérarchisation de gravité entre l'un et l'autre. Tous les deux pouvant conduire aux pires conséquences en fait de guerre et d'extermination.

Odile Tobner

Retrouvez tous les articles de Billets d'Afrique et d'ailleurs depuis 1993 sur le site billetsdafrique.survie.org !

NIGER

Tandja, Sarko, jeux de dupes à Niamey

Après le putsch institutionnel de cet été, la diplomatie française fait mine de s'inquiéter. Pourtant, en mars dernier, alors que Tandja ne cachait déjà pas vouloir se maintenir au pouvoir, Sarkozy avait salué à Niamey celui qui avait « redonné à la démocratie ses lettres de noblesse ». Des louanges hypocrites qui valaient évidemment approbation en échange du gisement d'Imouraren attribué à Areva.

Le référendum proposant la modification de la Constitution du Niger a été soumis au vote des citoyens nigériens le 4 août 2009. Malgré le concert croissant de critiques au Niger et dans le monde, le président Tandja, qui s'était arrogé les pleins pouvoirs le 26 juin, a décidé de maintenir la consultation populaire visant à lui offrir une prolongation immédiate de son mandat présidentiel puis la possibilité de se représenter indéfiniment. Cela a été, une fois de plus, l'occasion de constater le peu de cas que fait la France de la démocratie en Afrique.

Elle est restée longtemps silencieuse après que Sarkozy ait clairement soutenu Tandja lors de son voyage à Niamey le 28 mars et éludé toute prise de position claire sur la question. Début juin, le ministère des Affaires Étrangères français se contenta de déclarations laconiques. Fin juin, alors que Tandja s'arrogé les pleins pouvoirs, le Quai d'Orsay se force presque : « La France rappelle l'importance qu'elle attache au cadre constitutionnel du Niger, à la préservation de l'acquis démocratique de ce pays et à sa stabilité » ; le 5 juillet, un message de Sarkozy sur la situation nigérienne « inquiétante et décevante » est transmis à l'occasion de la 35^e session de l'assemblée parlementaire de la Francophonie. Sarko rajoute « Elles [les institutions] sont aujourd'hui directement menacées par un dévoiement de certaines dispositions constitutionnelles au service d'intérêts particuliers et non de l'intérêt général (...) ». Certains journalistes ont salué la clarté et la fermeté d'un discours en rupture avec tradition franc-africaine comme si Sarko découvrait les intentions de Tandja. Grâce aux pleins pouvoirs dont celui-ci

dispose, il modifie le code électoral sans respect des délais légaux, refuse les avis de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dont les membres démissionnent alors en nombre et les remplace par de fidèles soutiens. Il interdit les grèves et manifestations prévues en juillet par la société civile et l'opposition et va même jusqu'à faire interpellé militants et responsables politiques. Il demande la fermeture de journaux et de la télévision privée Dounia. Le 1^{er} août, il fait arrêter Abdoulaye Tiémogo directeur de l'hebdomadaire privé satirique nigérien *Le Canard déchaîné*, ainsi que huit autres directeurs d'hebdomadaires privés qui avaient osé rapporter les soupçons de corruption pesant sur son fils. Par ailleurs, Tandja protège sa place : le 30 juillet, il lance un mandat d'arrêt international contre son ancien Premier ministre et candidat déclaré à sa succession, Hama Amadou.

Un référendum «ridicule» et «grossier»

De son côté, l'Union européenne (UE) a tapé du poing sur la table plus tôt : le 11 juillet, Louis Michel, commissaire au développement, a annoncé le blocage d'une aide au budget de plus de 102 millions d'euros en rappelant les critères en termes de démocratie et de droits humains contenus dans l'accord de Cotonou signé, en 2000, entre l'UE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). La France est alors obligée de s'aligner sur cette position à la mi-juillet par la voix du porte-parole du quai d'Orsay, Eric Chevallier : « Les décisions récentes du président Tandja constituent des atteintes répétées à la démocratie. Elles se situent en dehors du cadre constitutionnel et menacent de fragiliser durablement les institutions du Niger... Les événements politiques récents au Niger sont en contradiction avec les principes essentiels de l'Accord de Cotonou et font donc nécessairement courir le risque de la suspension de la coopération communautaire (...) » Mais qu'en est-il de l'aide bilatérale ? Ensuite ? Plus rien, aucune déclaration ni des uns ni des autres jusqu'à la proclamation des résultats officiels du référendum le 10 août : 92,5 % de oui et une participation officielle de 68,3 %.

Sur la scène politique nigérienne, on se désole. Hassoumi Massaoudou, deuxième secrétaire général adjoint du PNDS Tarayya (parti socialiste nigérien, qui

fait partie de l'opposition), exprime sa désolation face à l'image « ridicule » et « grossière » que le score de 92,50% du « oui » donne du Niger. « Nous pensions que toutes ces choses-là étaient derrière nous et voilà qu'on nous ramène en arrière avec des leaders bien-aimés et bien entretenus avec des scores de 90% et des taux de participation fictif. Donc malheureusement c'est très grave, c'est l'achèvement de tout un processus, le référendum, par conséquent, n'a aucune crédibilité, ni nationale ni internationale. Ces gens ont beaucoup de mépris pour le peuple nigérien, beaucoup de mépris pour la Nation nigérienne. ». La société civile aussi conteste les chiffres : les leaders du Fusad (Front uni pour la sauvegarde des acquis démocratique) estiment que la participation a été comprise entre 5 et 7%. Des propos qui dérangent d'autant que les organisations de la société civile se coordonnent au sein d'une coalition plurielle, appelée FDD puis CFDR (Coalition des forces démocratiques pour la République), qui demande le retour à la Constitution de 1999. Marou Amadou, son leader et l'ancien représentant des sociétés civiles à la CENI, est interpellé et jeté en prison ainsi qu'au moins 55 militants de la FUSAD.

Les déclarations ambiguës de la France

Du côté européen, les positions se font plus fermes : John Clancy, porte-parole de la Commission européenne déclare que « la tenue de ce référendum met clairement en danger notre coopération et ce processus peut éventuellement amener à une situation où il y a une suspension de notre aide au développement ». Le Danemark suspend sa coopération bilatérale et déclare « nous considérons le revers démocratique dans nos pays partenaires avec une grande inquiétude... ». La France, elle, renoue avec son apathie bienveillante et fait une déclaration ambiguë à la suite de la proclamation des résultats du référendum : « Avec la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne, la France a toujours marqué son attachement au respect des acquis démocratiques et du cadre constitutionnel. Nous appelons le président Tandja à renouer le dialogue avec l'ensemble des forces politiques et à prendre tous les engagements nécessaires pour que le Niger retrouve rapidement

un cadre constitutionnel et démocratique. Nous serons très attentifs à l'organisation prochaine d'élections législatives qui doivent être transparentes, justes et démocratiques ». Elle ne précise évidemment pas si le « cadre constitutionnel et démocratique » est celui de la Constitution de 1999 car pour elle, visiblement, le passé est le passé et il vaut mieux se tourner vers l'avenir.

Il n'est aucunement question de remettre en cause les relations économiques et l'aide bilatérale. L'organisation d'élections législatives serait le meilleur moyen d'entériner les changements constitutionnels de Tandja, et la participation de toutes les forces politiques donnerait validité et légitimité à cette nouvelle constitution. Mais l'opposition nigérienne n'a pas l'air décidée à aller docilement aux élections et appelle au boycott du scrutin prévu pour le 20 octobre.

Le Niger sous une chape de plomb

Cette position française condamne les opposants à capituler devant le nouveau régime ou à s'exposer aux foudres de Tandja. La nouvelle constitution lui donne la totalité du pouvoir exécutif et le président n'hésite pas à s'en servir pour mater toute opposition. Cela n'a d'ailleurs pas tardé. Le 18 août, le journaliste Abdoulaye Tiémogo est condamné à trois mois de prison ferme pour propagation de fausses nouvelles. Le préavis de grève de 72 heures déposé par les sept plus importantes centrales syndicales du pays le 20 est jugé illégal et le pouvoir annonce que les manifestations seront réprimées. Le 24 août, Wada Maman, secrétaire général de l'Association nigérienne de lutte contre la corruption (ANLC), membre actif de la coalition Publiez-Ce-Que-Vous-Payez-au-Niger, connue sous le nom de ROTAB au Niger, est arrêté sans motif et détenu sans inculpation. Marou Amadou est toujours en prison pour un délit fictif. Au même moment que Tandja promulguait sa constitution, au Bénin, la gestion du port autonome de Cotonou revenait au groupe Bolloré. Ce dernier clamant haut et fort sa joie de pouvoir transporter dans un proche avenir les milliers de tonnes d'uranium nigérien, produit par Areva. Bien sûr, lui non plus n'envisage pas que les soubresauts politiques du Niger entravent en quoi que soit le développement des intérêts économiques français dans cette région.

Danyel Dubreuil, Juliette Poirson

Le maquis des jeux en Afrique

Alors que le secrétaire d'État à la coopération rêve de créer un loto-bingo pour l'Afrique, il existe une spécificité française, parmi d'autres, en Afrique : l'empire exercé sur le monde des jeux.

Les courses hippiques du PMU sont commercialisées dans 14 États africains¹ soit par la loterie nationale locale, soit par des sociétés privées. Cette machine à aspirer l'argent s'est mise en place dans les années 1990. La gestion des enjeux, des rapports et des gains est à la discrétion de chaque société, qui achète à Paris les données et les supports. Si le PMU français avoue un bénéfice minime tiré des jeux africains : 2,5 millions euros sur un total de 727 millions, il ne s'agit que du bénéfice issu de ces prestations et non du bénéfice des sociétés elles-mêmes dont le volume et la destination restent totalement opaques.

En Afrique centrale, ce sont des familles proches des Pasqua, qui exploitent ce pactole. Les associés, Michel Tomi, désigné comme ancien du SDECE, et Robert Feliciaggi, assassiné en Corse en mars 2006, ont été impliqués en France dans des procès liés à leurs activités casinotières : affaire du casino de Bandol, pour détournements de fonds – l'actuel PDG du PMUC (Cameroun) Jean-Yves Tomi figurait parmi les 18 prévenus – affaire du casino d'Annemasse, pour le financement de la campagne électorale de Charles Pasqua. Sur son site, le PMUC se flatte d'avoir

versé à l'État camerounais 28 milliards de FCFA depuis sa création en 1996, mais se garde bien de donner son chiffre d'affaires – on avance le chiffre de 30 milliards de FCFA annuels – pas plus que les montants distribués aux joueurs. Par comparaison un rapport sur le PMU en France donne comme répartition : 70 % pour les joueurs, 18 % pour l'État et 12 % pour le fonctionnement. En Afrique la part des joueurs est au mieux de 50 % – la COGELLO, à Brazzaville, est même soupçonnée de ne redistribuer qu'un tiers des enjeux. Il est certain que les joueurs africains sont les grands perdants, ainsi que les finances publiques, tandis que le gros du pactole suit des chemins obscurs.

L'illusion des pauvres ouvrant une carrière inépuisable à l'exploitation, la société française IDSud, basée à Marseille puis à Paris, propriété de la famille Luciani, a lancé sa filiale IDgames France en association avec Ludwin group, de Yves Hémar, fondateur de Games Marketing Services, sur le marché africain. Le manager de IDgames est Daniel Sparza, qui fut à la Française des jeux, de 1988 à 1994, dans l'entourage de Gérard Colé, ancien conseiller de François Mitterrand. Daniel Sparza négocia pour la Française des jeux l'implantation de la Pacifique des jeux en 1992 en Polynésie avec le gouvernement local dirigé par Gaston Flosse. Après le séisme des jeux, de 1988 à 1994, dans l'entourage de Gérard Colé, épingle par un rapport dévastateur de l'Inspection générale des finances, Daniel Sparza se recycle, sans état d'âme, comme conseiller de Gaston Flosse de 1994 à 2002. Tout un réseau de sociétés gigognes, filiales,



associées, partenaires et prestataires gravite autour du déploiement des jeux en Afrique.

Déjà présente dans plusieurs pays africains, Maroc, Sénégal, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, la société française Games Marketing Service est associée à Sport Mago SA pour créer au Cameroun Youwin Lottery, dont le capital est détenu à 100 % par IDSud. Cette conquête par les jeux est émaillée parfois d'accrocs, ainsi l'aventure en Guinée de Jérôme Luciani, PDG de IDSud, mêlé à une histoire de pot-de-vin dans la reprise de PMU Guinée par IDSud Guinée.

Le point commun à toutes ces entreprises c'est que les appétits sont français et la nourriture africaine. En effet, les enjeux sont collectés en Afrique qui offre l'avantage capital d'être le terrain rêvé des flux financiers occultes tandis que, de surcroît les plus lucratives activités annexes s'épanouissent ailleurs.

Ainsi l'impression des milliards de tickets à gratter, réalisée actuellement aux États-Unis ou en Chine, devrait être faite en France avec le développement de ces jeux en Afrique.

Odile Tobner

1- Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo-Brazzaville, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée-Conakry, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Pauvre Centrafrique

« Je suis potentiellement candidat à la présidentielle de 2010 parce qu'il y a un grand courant en Centrafrique qui me demande de me représenter » a déclaré Ange-Félix Patassé le 27 août. Renversé par François Bozizé en 2003, il a été exclu du parti politique MLPC (Mouvement de libération du peuple centrafricain) qu'il avait fondé en 1962. « Je suis le président légal et légitime du MLPC. Quand je retournerai à Bangui, tout rentrera dans l'ordre » a poursuivi Ange-Félix Patassé. Rentré à Bangui à la fin de l'année dernière, Patassé a participé à un « forum sur la paix ». Pauvre Centrafrique qui doit faire encore avec Bozizé et Patassé ! Mais la question se pose : qui soutient (discrètement) le dernier ?

Le retour de l'anti-France !

L'affaire dite des Biens mal acquis (BMA) avait jusqu'à présent fait l'objet d'un traitement relativement consensuel dans les médias français. Le siphonage des fonds publics par des dictateurs inamovibles au profit de leur clan et au détriment des populations africaines paraissait difficilement défendable. La complicité des banques et des autorités françaises étaient justement montrée du doigt. Il fallait des contre-feux ! C'est Albert Durillard qui s'y colle dans *Le Point* du 30 juillet, avec un article intitulé « ONG en eaux troubles », qui nous explique, erreurs et omissions à l'appui, que certaines associations de défense des droits humains (Transparency International, Sherpa, Global Whitness) soutenant la demande de restitution des Biens mal acquis sont complices des fonds vautours (refrain français en passe d'être éculé) et ne constituent que des faux-nez au service des intérêts économiques anglo-saxons. « Quand, dans l'affaire des « biens mal acquis », les dirigeants de trois pays (Gabon, Congo et Guinée équatoriale) sont mis en cause, n'est-ce pas la France, particulièrement bien implantée dans cette région aux considérables réserves minières et pétrolières, qui risque d'en faire les frais ? », s'inquiète Duillard. On ne saurait être plus clair dans la reconnaissance de certaines collusions malfaisantes...

Cerise sur le gâteau, c'est le spécialiste de la *Realpolitik* franc-africaine Hubert Védrine qui est invité à confirmer que « quelques dirigeants d'ONG très politico-médiatiques, très parisiens, surtout dans les domaines humanitaires ou des droits de l'homme » ont un discours « très agressif et sectaire » et que « les ONG américaines ou britanniques (...) sont souvent hostiles, de facto, sous divers prétextes, à l'influence, à

la politique ou à la langue françaises (...) avec deux poids/deux mesures, comme par hasard, à propos de l'Afrique... »

Le grisbi camerounais

Dans un article du 12 août, le *Canard Enchaîné* racontait les déboires financiers des médias français, télé, radios, presse écrite nationale et régionale. Raison de plus pour ne pas cracher sur les juteux publi-reportages payés par la présidence camerounaise et tout à la gloire de Paul Biya en visite officielle en France, du 21 au 24 juillet dernier. Ainsi, *Le Nouvel Obs* et *L'Express* en ont croqué provoquant l'ire des journalistes de ce dernier regrettant « la caution qu'apporterait le journal à un homme régulièrement dénoncé pour ses manquements démocratiques ». Il s'agissait de dénoncer le page de pub vantant la Web TV de la présidence du Cameroun, ses réformes et ses réalisations. Incidemment, le même *Canard* nous apprenait que le Monsieur Web de la campagne de Sarko, François de La Brosse « après avoir transformé le site de l'Élysée en PR TV (présidence de la République télévision) vendait des sites internet aux africains avec François, le frère de Sarko. »

Arithmétique

La loterie pour l'Afrique doit rapporter 10 millions d'euros par an. Joyandet, toujours optimiste, affirme que « en Afrique on fait beaucoup de choses avec 50 000 euros ». On doit donc être parfaitement scandalisé que Paul Biya vienne de claquer un million d'euros à La Baule, dans le séjour que lui et sa suite de quarante personnes ont fait pendant plusieurs semaines dans cette station de la côte atlantique. Le Trésor camerounais, renfloué par l'annulation de dette accordée à un pays très pauvre, vient au secours du tourisme français plutôt que de servir à reloger les milliers de Camerounais modestes « déguerpis » dans les quartiers de Yaoundé. Sachant que Biya et sa cour mènent la vie de palace en Suisse pendant une grande partie de l'année, combien de projets à 50 000 euros, dispensaires, crèches, logement social, auraient-ils pu être financés, depuis vingt-cinq ans qu'il dilapide ainsi sottement les ressources de son pays ? Des milliers sans nul doute. De quoi changer la physionomie du Cameroun et la vie de ses habitants.

Une place au paradis

Le 23 juillet 2009, Survie perdait un ami. Jean-Yves Barrère fut, en 1967, un membre fondateur du CEDETIM (Centre d'études et d'initiatives de Solidarités internationales).

Pendant ses longues années de militantisme Jean-Yves Barrère a toujours été aux côtés des résistances africaines. Pour le CEDETIM il a cosigné un ouvrage sur les immigrés publié chez Stock en 1974, et a coanimé la Revue *Libération-Afrique* entre 1978 et 1985. Il alla, en juillet 2002, à Madagascar, en compagnie notamment de François-Xavier Verschave, apporter le soutien de nos associations au peuple malgache en lutte pour la reconnaissance de son choix. Jean-Yves a participé aux côtés de Survie et d'autres organisations françaises et africaines à plusieurs contre-sommets franco-africains. Il a aussi cosigné un chapitre du Livre blanc pour une politique de la France en Afrique responsable et transparente et participé à la création de la plateforme citoyenne France-Afrique dont il était un des membres les plus assidus, y compris pendant sa maladie. Jusqu'à ses derniers jours il a été attentif aux souffrances et aux revendications des peuples africains et malgaches dans leur longue marche vers une véritable émancipation.

« La république de l'imagination »

de Patrice Nganang.
Vents d'ailleurs, collection dirigée par J-L Raharimanana.

L'Afrique rêve-t-elle encore ? Terre traversée par l'infamie tout au long de son histoire récente et actuelle (esclavage, colonisation, dictatures, libéralisme sauvage), ses enfants pensent-ils encore y bâtir leurs rêves. Et y fonder leurs avenir ?

« L'homme meurt en ceux qui se taisent devant la tyrannie », écrivait le prix Nobel Wole Soyinka. Patrice Nganang est de ceux qui ne supportent pas le silence complice. En cinq lettres adressées au benjamin qui ne rêve plus que de l'Occident, l'auteur reprend parole et écriture pour patiemment reconstituer ces rêves assassinés. Ceux d'Um Nyobè qui rêvait d'une humanité entièrement libre de tout oppresseur, ceux de Njoya visionnaire d'une bibliothèque idéale et qui désirait inscrire le continent africain dans les archives collectives de l'humain et ceux d'une jeunesse fracassée par la dictature... Qui ne rêve pas son avenir le subit.



GÉNOCIDE DES TUTSI RWANDAIS

les jugements à l'emporte-pièce de *Politis*

« *Rwanda : Védrine s'explique* », annonçait en une l'hebdomadaire *Politis* dans son numéro du 9 juillet. Par cette interview de deux pages, non seulement l'hebdomadaire, par la voix de son directeur de la rédaction, Denis Sieffert, prétend verser « une pièce importante », alors que l'ancien secrétaire général de l'Élysée sous François Mitterrand ne fait que resserrer une énième fois les dénégations officielles concernant les complicités françaises dans le génocide des Tutsi ; mais en plus il qualifie ses explications de « convaincantes ». « Ni les faits, ni la logique politique » ne permettraient de les remettre en doute. Puisque Sieffert prétendait juger des faits sans en examiner sérieusement aucun. Raphaël Doridant coauteur du dernier ouvrage publié par Survie, *La complicité de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda* (L'Harmattan, 2009), lui a adressé, au nom de Survie, la mise au point suivante. *Politis* a finalement publié un texte de réponse de Serge Farnel, rédacteur de la revue *La Nuit rwandaise* (www.politis.fr/article7771.html).

J'ai lu attentivement l'entretien que vous avez eu avec Hubert Védrine et votre article de commentaire intitulé « Une pièce au dossier ». Le fait que *Politis* ait sollicité d'Hubert Védrine un entretien sur la question de la complicité française dans le génocide des Tutsi au Rwanda peut se comprendre. Mais pour que cet entretien ne tourne pas à l'exercice facile d'autojustification, il aurait fallu verser d'autres « pièces au dossier », pour reprendre l'expression de Denis Sieffert. Pourquoi pas un entretien – à venir, sans aucun doute – avec Patrick de Saint-Exupéry ou Colette Braeckman ? En attendant, permettez-moi de vous suggérer quelques questions complémentaires à poser à M. Védrine lors de votre prochain entretien avec lui.

Avant le génocide de 1994

Les autorités françaises étaient-elles informées de la possibilité d'un génocide des Tutsi rwandais dès l'automne 1990, comme en font foi des télégrammes diplomatiques de l'attaché de défense et de l'ambassadeur de France à Kigali ? Les officiers français intégrés à la hiérarchie militaire rwandaise entre 1990 et avril 1994, jusqu'au plus haut niveau (conseiller du chef d'État-major des Forces armées rwandaises) pouvaient-ils ignorer que le régime rwandais mettait en place un système d'autodéfense civile visant à enrôler la population dans la lutte contre le FPR et ses « complices » (c'est-à-dire, aux yeux du régime, tous les Rwandais tutsi) ? Pourquoi, sachant cela, les autorités françaises ont-elles continué à soutenir le régime rwandais (livraisons d'armes, formation des soldats et des miliciens Interahamwe, appui au combat) après les premiers massacres de Tutsi commandités par le pouvoir dans plusieurs régions du Rwanda entre 1990 et 1993 ?

Pendant le génocide

Les autorités françaises ont-elles été conscientes du démarrage du génocide dès son commencement, comme le laisse penser l'ordre d'opération d'Amaryllis (opération d'évacuation des Français et des Européens), daté du 8 avril 1994, qui indique que se déroule à Kigali depuis la veille « l'élimination des opposants



et des Tutsi » ? Pourquoi dans ce cas n'ont-elles pas enjoint à nos soldats de secourir les victimes au lieu de donner l'ordre de ne pas montrer aux médias « des soldats français n'intervenant pas pour faire cesser des massacres dont ils étaient les témoins proches » ? Pourquoi la France, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-elle, comme les autres, voté, le 21 avril 1994, la réduction drastique du contingent de Casques bleus, abandonnant les Rwandais tutsi à leur sort tragique ? Pourquoi les plus hautes autorités françaises ont-elles reçu à Paris, le 27 avril 1994, deux des pires extrémistes hutu, responsables du génocide en cours, accueillis à l'Élysée par Bruno Delaye, conseiller Afrique de François Mitterrand, à Matignon par Edouard Balladur et au Quai d'Orsay par Alain Juppé ? Pourquoi un conseiller du chef d'État-major des Forces armées rwandaises, qui encadraient le génocide, a-t-il rencontré à Paris, du 9 au 13 mai 1994, le général Jean-Pierre Huchon, chef de la Mission militaire de coopération ? Pourquoi ce même général Huchon a-t-il reçu régulièrement, pendant toute la durée du génocide, le directeur du service financier du ministère rwandais de la Défense, qui a organisé six livraisons d'armes aux tueurs

entre le 18 avril et le 19 juillet 1994 ? Pourquoi le président rwandais par intérim s'est-il cru autorisé, le 22 mai 1994, d'adresser une lettre à François Mitterrand en lui demandant son soutien face au FPR et en espérant que le président français fasse preuve de son « habituelle compréhension » ?

A cette date, au moins un demi-million de Tutsi avaient été massacrés au Rwanda...

Pourquoi le président Mitterrand a-t-il attendu la mi-juin 1994 pour trouver urgent d'intervenir au Rwanda afin de mettre fin aux massacres, alors qu'il n'en était pas question en avril ? Pourquoi les troupes de l'opération Turquoise n'ont-elles procédé à aucune arrestation de responsables du génocide, alors que ceux-ci, défaits militairement par le FPR, avaient trouvé refuge dans la zone sous contrôle français ? L'ambassadeur Yannick Gérard avait pourtant envoyé un télégramme à Paris le 15 juillet 1994 indiquant : « [...] Dans la mesure où nous savons que les autorités portent une lourde responsabilité dans le génocide, nous n'avons pas d'autre choix, quelles que soient les difficultés, que de les arrêter ou de les mettre immédiatement en résidence surveillée en attendant que les instances judiciaires internationales compétentes se prononcent sur leur cas. » Pourquoi, au contraire, les responsables et les auteurs du génocide (troupes rwandaises, miliciens...) ont-ils pu se réfugier au Zaïre impunément, avec armes et bagages ? Pourquoi est-il écrit noir sur blanc dans le numéro d'octobre 1994 de la revue de la Légion étrangère, *Képi blanc*, que « l'état-major tactique [de Turquoise] provoque et organise l'évacuation du gouvernement rwandais vers le Zaïre ? »

Après le génocide

Pourquoi les autorités françaises ont-elles maintenu leur alliance avec les génocidaires en leur fournissant de la nourriture et des armes de l'été 1994 au printemps 1995 ? Pourquoi le gouvernement français a-t-il refusé, à l'été 1995, d'arrêter, à la demande du gouvernement belge, le colonel Bagosora, cerveau du génocide, qui faisait, comme d'autres génocidaires de premier plan, de fréquentes visites en France ? C'est à toutes ces questions que M. Védrine pourra répondre lors d'un prochain entretien. Je souhaite, pour la tranquillité d'esprit de M. Sieffert, que ses explications semblent encore aussi convaincantes.

Raphaël Doridant

MADAGASCAR

Ratsiraka dans un Falcon français

Relevé dans *Le Quotidien de la Réunion et de l'océan Indien* (27 août 2009) : « Si Marc Ravalomanana est arrivé dans la capitale du Mozambique par la route, les autres chefs des délégations malgaches et leurs membres ont pris la voie des airs. Didier Ratsiraka, domicilié à Neuilly-sur-Seine, a bénéficié, une fois encore, de l'appui logistique de l'État français pour se rendre à Maputo. Comme lors du dernier sommet au début du mois (le *Quotidien* du 20 août), l'ancien président de la Grande île a voyagé dans un Falcon mis à sa disposition par l'Etac (Escadron de transport, d'entraînement et de calibration) qui dépend du ministère de la Défense. Interrogé sur les conditions de l'attribution de cet avion à Didier Ratsiraka, un membre du ministère de la Défense, qui a gardé l'anonymat, précise que « nous ne décidons pas de l'attribution de tel ou tel avion. Cette décision relève du cabinet du Premier ministre », qui consulte l'Élysée avant de se prononcer. Joint hier par téléphone, les services de Matignon et de l'Élysée n'ont pas daigné répondre à nos questions. Reste à savoir si une note sera envoyée à Ratsiraka... ou aux contribuables. L'utilisation d'un Falcon 50 revient à 4 553 euros l'heure, et à 9 431 euros de l'heure pour un Falcon 900, un appareil plus moderne et plus rapide (chiffres 2007). Toujours est-il que cette attribution traduit le soutien à peine voilé apporté par la France à Didier Ratsiraka et aux négociations de Maputo. »

Encore une ingérence inadmissible qui sent la Françafrique à plein nez. Voilà que la France subventionne un ancien dictateur richissime qui a mis en coupe réglée la Grande île dès 1976. En 2002, battu par Marc Ravalomanana, soutenu discrètement par Paris, il avait refusé d'admettre sa défaite tandis que la France traînait des pieds pour reconnaître le vainqueur.

En mars dernier, deux jours à peine après de la chute de Ravalomanana et l'accession par un putsch d'Andry Rajoelina (dit TGV) à la tête du pays, le tout nouvel ambassadeur de France, Jean-

Marc Châtaignier le rencontrait entérinant ainsi sa prise de pouvoir. Une caution réitérée en juillet dernier par la présence à Madagascar du chef d'État major des forces françaises dans l'océan Indien. Sans parler du tandem Guéant/Bourgi se démenant pour obtenir que Mouammar Kadhafi reçoive Andry Rajoelina.

Chose faite à la mi-mai. *La Lettre du Continent* nous apprendra plus tard que lors de son déplacement en Libye, TGV était accompagné de plusieurs Français dont Patrick Leloup, son conseiller pour les questions de sécurité. Sous le précédent régime, Leloup avait été expulsé de Madagascar car il était considéré comme un soutien de TGV, alors dans l'opposition.

Deux autres français étaient dans l'avion à Tripoli, l'avocat Ann-Philippe de La Giraudière et Philippe Leclerc, le président de la société d'ingénierie financière Orizon Finance où travaille également Sophie Deniau, la belle-fille de l'ancien ministre français de la justice, Jacques Toubon.

Raphaël De Benito



Didier Ratsiraka, vieux cheval français subventionné par la France

Gabon

De la continuité dans le changement

Paris a fait, paraît-il, profil bas au Gabon et a assuré de sa neutralité à l'occasion de la dernière présidentielle.

« **L**a France regarde cette élection avec beaucoup d'attention », a déclaré le secrétaire d'État à la Coopération, Alain Joyandet en assurant que « la seule chose qu'elle fait dans cette élection, c'est d'aider au déroulement normal des opérations ». Et de bien d'insister pour les « toujours tristes » que « Paris n'avait pas de candidat ». Une position martelée par les responsables français, dont Nicolas Sarkozy, à l'attention également des Gabonais, qui reprochent à la France de soutenir le rejeton d'Omar, Ali Bongo. Une question sensible alors que les Gabonais ont une forte aspiration au changement et vouent aux gémonies cette Françafrique haïe. Comme on n'est jamais trop prudent, la base militaire française de Libreville a été renforcée par un contingent de paras de Pamiers en Ariège, au cas où, bien sûr, des Français seraient la cible de la vindicte populaire. Par ailleurs, la France ne manque jamais de souhaiter la « stabilité » et « le respect des institutions » : « (...) tout ce

qu'on vous demande c'est de respecter les institutions pour que les choses se passent le mieux possible dans le respect du choix des Gabonais ». Tant pis si les listes électorales sont douteuses sans possibilité de recours pour les électeurs et s'il existe de multiples violations du droit constitutionnel. La diplomatie française n'a pas de candidats mais précise « qu'aucun candidat n'est hostile aux intérêts de la France », (c'est l'essentiel), « même si Ali Bongo peut apparaître comme l'homme le mieux à même de garantir une stabilité au Gabon ». Faut-il comprendre qu'il est le mieux à même de garantir la stabilité des intérêts français. Quant aux Gabonais, ils sont « stabilisés » dans la misère depuis quarante ans. Mais voilà, l'action de la France en Afrique a plusieurs dimensions, l'officielle et l'officieuse avec sa diplomatie parallèle. Or celle-ci s'est beaucoup démenée cet été, comme au bon vieux temps du clan des Gabonais. D'abord, Robert Bourgi, proche du clan Bongo et conseiller de Sarkozy qui déclarait en juin soutenir à titre personnel Ali Bongo tout en se targuant d'avoir la « totale confiance de Sarkozy ». Ensuite, dans l'ombre d'Ali, les très actifs hommes d'affaires corses, vieux compagnons de son père, Michel Tomi et André Giacomoni (*Lettre du Continent* n° 570).

A l'heure où nous bouclons ce numéro, trois candidats se sont déclarés vainqueur. Ali Bongo bien sûr, Pierre Mamboundou (UPG), faussement présenté comme un opposant radical, mais aussi l'ancien ministre de l'Intérieur, André Mba Obame (AMO) et ses conseillers français. Ce dernier, ex-ami intime d'Ali, le « frère jumeau », a été de tous les coups tordus d'Omar Bongo. C'est lui qui a embastillé, l'hiver dernier, les représentants de la société civile qui dénonçaient la coupe réglée du Gabon. Aujourd'hui, il n'hésite pas à user d'une arme nucléaire, l'ethnisme en jouant les Fang (lui-même) contre les Béké (Bongo). Après la réélection de Sassou au Congo-Brazza, la légitimation du putschiste mauritanien Abdel Aziz, la bienveillance accordée au coup d'État institutionnel de Tandja au Niger, le soutien à peine voilé à Rajoelina à Madagascar, les élections présidentielles gabonaises, l'été 2009 aura été un excellent cru pour la Françafrique donnée pour moribonde. Il sera toujours temps, pour Sarkozy, de décréter l'année 2010, année de l'Afrique : « Ce sera une année dédiée à la fidélité dans l'amitié et la solidarité. Et je souhaite que 2010 signale aussi l'achèvement d'une rénovation profonde de nos relations avec le continent africain ».

Raphaël De Benito

Bulletin d'abonnement

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 210, rue Saint-Martin - 75003 Paris. Tél.: 01 44 61 03 25

11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la «Françafrique». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

NOM: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Tél.: _____ Fax _____
 Courriel: _____

- France: 25 euros (faibles revenus: 20 euros) • Etranger: 30 euros
- Soutien: libre, soit _____

Modalités de paiement:

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie
 - Virement postal (CCP 500.52 K PARIS): préciser l'objet sur l'ordre de virement
- Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par F.-X. Verschave
 Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.

Directeur de la rédaction: Raphaël De Benito.

Secrétaire de rédaction: Janine Sfiligoi.

Comité de rédaction: Pierre Caminade, Sharon Courtoux, Sisulu Mandjou Sory, Victor Sègre, David Mauger, Odile Tobner, Vincent Munié.

Ils ont participé à ce numéro: A. Primo, D. Dubreuil, P. Rohman, B. Farget, JF de Montvallan, R. Doridant

Abonnements: Matthieu Vanpeene.

Coordination: O. Thimonier

Association Survie
 210 rue Saint-Martin
 F75003 Paris
 Tél. (33 ou 0)1 44 61 03 25
 Fax (33 ou 0)1 44 61 03 20
<http://survie.org>

contact@survie.org

Commission paritaire n° 0211G87632

Dépôt légal : septembre 2009 - ISSN 1155-

1666 Imprimé par Imprimerie 3 A

Abonnement:

25 euros (Étranger: 30 euros) personne à faible revenu: 20 euros

